

MÉDECIN DES TAAF A LA RÉUNION ET SUR LE MARION DUFRESNE (VSC)

Présentation du poste

Médecin polyvalent du Territoire des Taaf, employé en fonction des programmes comme :

- ▶ médecin de bord sur le navire Marion Dufresne (environ 1/3 de la durée du séjour) ;
- ▶ médecin du Territoire à La Réunion (environ 2/3 de la durée du séjour) partageant son temps entre des activités au profit des Taaf et d'autres au sein du service des urgences du Groupe Hospitalier Sud Réunion (GHSR).

Le séjour est habituellement d'une durée d'une année sans interruption (famille possible).

La prise de fonction s'effectue généralement en décembre.

Le séjour est précédé d'un stage préparatoire d'environ 2 mois.

Les fonctions

Comme médecin de bord (médecine isolée), il a des activités de soins ainsi que de gestionnaire du mini-hôpital de bord.

Au GHSR, il assure les fonctions d'interne en surnombre au service des urgences.

En tant que médecin du Territoire à La Réunion, il réalise le contrôle d'aptitude médicale des personnels recrutés par les Taaf à La Réunion, représente le service médical Taaf au siège du Territoire à Saint Pierre et organise les compléments de ravitaillement médical des districts austraux.

Occasionnellement, il peut participer à des missions isolées brèves (accompagnateur d'équipes scientifiques ou techniques) dans les districts du Territoire.

Qualités requises

- ▶ dynamisme, goût pour les contacts ;
- ▶ rigueur, autonomie et sens de l'organisation ;
- ▶ adaptabilité professionnelle et sociale ;
- ▶ capacité d'écoute et goût du facteur humain ;
- ▶ polyvalence et disponibilité.

Profil professionnel recherché

- ▶ médecin (homme ou femme), ayant validé la 1^{ère} année du 3^e cycle des études médicales. Nationalité française. Thèse non indispensable.
- ▶ si possible, expérience pratique en urgences ou chirurgie.

Statut-rémunération

Le médecin Taaf Réunion-Marion est recruté par le Territoire des Taaf en tant que médecin Volontaire du Service Civique (VSC) pour une durée de séjour de 10 à 13 mois à La Réunion.

Le stage préparatoire s'effectue en métropole dans le cadre d'une convention avec un ou des hôpitaux civils ou militaires.

Il perçoit une indemnité mensuelle non imposable de 1450 € (logé).

Il est logé à St Pierre par le GHSR.

Validation du cursus médical

La validation universitaire de tout ou partie de cette activité dépend de l'accord du coordinateur du DES et de la DASS dont dépend l'intéressé(e).

La réalisation d'un travail de thèse de doctorat en médecine est envisageable (sujets de psychologie, santé publique, épidémiologie, médecine isolée, etc.).

Stage préalable

Un stage préparatoire est effectué pendant les deux mois qui précèdent le départ. Il est principalement axé sur une approche pratique de la chirurgie, de l'anesthésie, de la dentisterie, de la médecine isolée. Ce stage se déroule généralement au sein d'Hôpitaux d'Instruction des Armées ou d'hôpitaux civils ainsi qu'au Service Médical de l'antenne des TAAF à Paris.

Procédure de choix des candidats

Le choix des candidatures comprend :

- ▶ un examen sur dossier et un entretien téléphonique avec le médecin-chef des Taaf ;
- ▶ un bilan médical et psychologique ainsi qu'entretien avec le médecin-chef des Taaf.

Candidature

Les médecins intéressés sont invités à prendre contact avec le Dr. Claude Bachelard, Médecin-chef du Service Médical Taaf :

Adresse : Service médical des Taaf, 34 boulevard de Sébastopol, 75004 Paris
Téléphone : 01.56.91.50.33 - fax : 01.56.91.50.35
Courriel : claude.bachelard@taaf.re